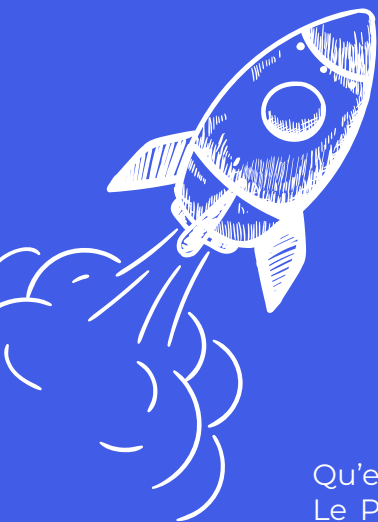


Être étudiant.e et entrepreneur.e, c'est possible !



Rejoins le programme Pépité et bénéficie d'un accompagnement pour développer ton projet de création d'entreprise.

Qu'est-ce que Pépité ?

Le Pôle Étudiant Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat «Pépité» est chargé, de développer l'esprit d'entreprendre, de sensibiliser à l'entrepreneuriat, de former et d'accompagner les étudiant-es et jeunes diplômé-es dans la création de leur activité.

Tu as une idée et tu souhaites la développer ?

Le Statut National Étudiant.e-Entrepreneur.e (SNEE), délivré par Pépité, permet aux étudiant.e.s d'élaborer un projet entrepreneurial en toute sérénité grâce à un accompagnement et de nombreux avantages.

Pour qui ?

Étudiants à partir du BAC ou équivalent, sans limite d'âge.

Comment ?

Inscrivez-vous à l'un des comités d'engagement Pépité pour présenter votre projet et convaincre un jury de professionnels.

Combien de temps ?

Le statut est accordé pour 1 an et peut être renouvelé en fonction du besoin.

Grâce au SNEE, tu pourras bénéficier de nombreux avantages :



Mentorat



Espace de travail



Ateliers et événements



Accompagnement



Mise en réseau



Informations & Ressources

Tu souhaites te lancer ? Tu as des questions ?

Contacte-nous : pepité-polynesie@upf.pf

En savoir +

